



métropole
ROUENORMANDIE

Histoire de l'hippodrome des Bruyères

FASCICULES
HISTOIRE(S)

n°49



[Michel
Croguennec



L'HIPPODROME DES BRUYÈRES DE NOS JOURS.

Chère Madame, cher Monsieur,

Le champ de courses des Bruyères fut pendant plus de 150 ans le temple rouennais des courses hippiques, connu de tous les turfistes français. En 2005, le vieil hippodrome a fermé ses portes au profit de celui de Mauquenchy (près de Forges-les-Eaux). La Métropole a voulu conserver cet espace vert unique de 28 hectares, et rendre aux habitants ce vaste îlot de nature au cœur de la ville, comme au temps de sa splendeur. Elle se lance donc dans son aménagement, en associant les habitants à sa démarche : une métamorphose qui sera aussi une préservation, dans le respect de la biodiversité et de la mémoire du site, pour faire de l'ancien domaine hippique un parc naturel urbain ouvert à tous.

Chaleureusement à vous,

Frédéric Sanchez

Président de la Métropole Rouen Normandie

Importée d'Angleterre en France au XVIII^e siècle, la mode des courses hippiques s'accompagne de la création du premier hippodrome permanent à Paris en 1776. Encouragé par l'État à partir de la Restauration dans le but d'améliorer les qualités de la race chevaline, le développement des sports hippiques se traduit par la multiplication des champs de courses partout dans le pays. L'agglomération rouennaise voit ainsi, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'aménagement d'hippodromes à Darnétal, Petit-Quevilly, Bonsecours, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Bihorel et Grand-Couronne répondant ainsi à l'engouement croissant du public pour les courses de chevaux et les paris qui vont avec. Parmi ces sites, l'un d'entre eux va particulièrement se distinguer par ses dimensions, l'importance de ses installations, la qualité de ses

courses et sa renommée sur le plan national : l'hippodrome des Bruyères. Utilisé entre 1861 et 2004, ce champ de courses, implanté à cheval sur les communes de Saint-Étienne-du-Rouvray et de Sotteville-lès-Rouen, possède une riche histoire sur le plan hippique mais également, plus surprenant, sur le plan militaire. Durant les deux guerres mondiales, ce vaste espace va en effet accueillir plusieurs milliers de soldats blessés, au repos ou faits prisonniers.

P. 5 : COURSE DE CHEVAUX SUR LE CHAMP DE COURSES DE DARNÉTAL À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE.



LA NAISSANCE DE L'HIPPISME ROUENNAIS

Les premières courses hippiques organisées dans l'agglomération rouennaise ont officiellement lieu à Rouen les 26 et 27 août 1843. Initiées par le banquier parisien Jacques Lafite, celles-ci sont organisées par un comité présidé par le maire de Rouen Henry Barbet. Les courses se déroulent sur un hippodrome rudimentaire aménagé dans les prairies de Sotteville-lès-Rouen, près des voies ferrées. Selon les chroniqueurs de l'époque, 100 000 personnes assistèrent à ces premières manifestations hippiques. En 1844 et 1845, de nouvelles courses sont proposées mais laissent derrière elles un lourd déficit financier à ses organisateurs mettant momentanément un terme à l'expérience. C'est à la Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure que l'on doit, en octobre 1860, l'initiative de relancer les courses à Rouen dans le cadre du concours régional agri-

cole qui doit se tenir dans la capitale normande l'année suivante. Cependant, les terrains utilisés en 1843 n'étant plus disponibles, les organisateurs doivent trouver un nouveau site d'accueil pour leur manifestation. Ceux-ci s'adressent alors à l'Armée qui dispose d'un vaste terrain d'entraînement pour la cavalerie, situé au nord de la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray.

La Société d'Agriculture obtient de l'autorité militaire, l'autorisation d'organiser des courses de chevaux sur le champ de manœuvres des Bruyères-Saint-Julien. La première d'entre elles se déroule le 23 mai 1861. Contrairement à 1843, l'engouement pour les courses hippiques est beaucoup plus durable et va se traduire par la fondation, en 1865, de la Société des Courses Rouennaises qui a pour vocation l'organisation des courses et la gestion de l'hippodrome du champ de manœuvres des Bruyères.

UN TERRAIN AU MILIEU DES BRUYÈRES

S'étendant il y a 2 000 ans jusqu'à la Seine, la forêt du Rouvray commence à reculer à partir du XII^e siècle sous les assauts des moines défricheurs. Grâce à la concession en indivision qui leur en a été faite par le roi Richard Cœur de Lion, les habitants des paroisses de Petit et Grand Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Petit-Couronne ainsi que les bouchers de la ville de Rouen peuvent librement utiliser ces terrains comme communes pâtures pour les animaux, mais également pour le ramassage du bois ou l'extraction de matériaux. Si l'emplacement du futur hippodrome des Bruyères est encore en partie recouvert par la forêt au début du XVIII^e siècle, un siècle plus tard, celui-ci est entièrement déboisé marquant ainsi un nouveau recul du massif forestier du Rouvray. Malgré leur caractère inculte, ces terrains

gagnés sur la forêt et envahis par une végétation pauvre comme la bruyère (d'où l'origine du nom des Bruyères Saint-Julien pour désigner cette zone) sont mis en culture en 1794 avec des essais de production de pommes de terre et de blé qui seront sans lendemain. Placées depuis le Moyen Âge en indivision, ces terres sont à partir de 1812, réparties entre les communes de Petit-Couronne, Petit et Grand Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. La zone du futur hippodrome des Bruyères est alors divisée entre ces deux dernières.

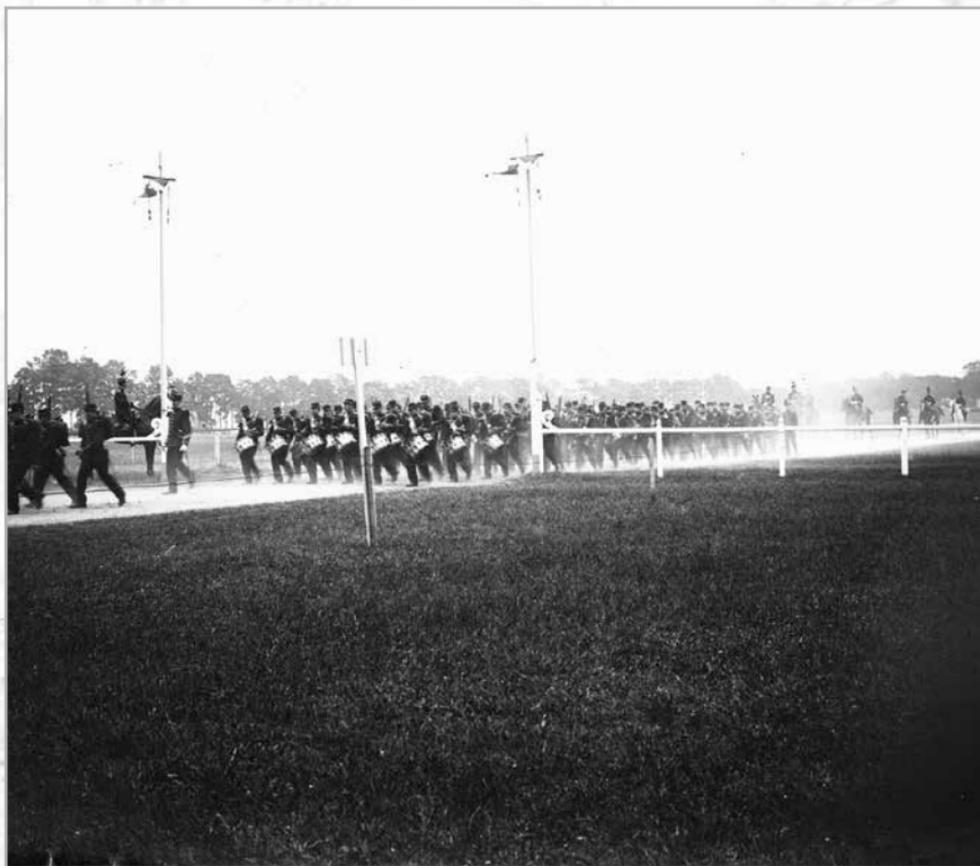
LE CHAMP DE MANŒUVRES DES BRUYÈRES

Rouen, comme toutes les villes de garnison, a pour obligation, depuis la décision prise en 1808 par l'empereur Napoléon 1^{er}, de fournir aux troupes un terrain de manœuvres suffisamment proche de leurs casernes où celles-ci puissent se livrer à des exercices de guerre. En 1857, la ville de Rouen fait réquisitionner à cet usage, par le Préfet de la Seine-Inférieure, un terrain de 25 hectares appartenant au sieur Mulot sur le territoire de Saint-Étienne-du-Rouvray. Couvert de broussailles et de bruyères, celui-ci nécessite d'importants travaux de défrichage avant que les militaires rouennais ne puissent venir s'y livrer à l'entraînement de la cavalerie à partir de 1858.

En décembre 1862, Rouen décide d'acquérir ce terrain. L'année suivante, une parcelle de terre de 11488 m² jouxtant celui-ci sur le territoire de

Sotheville-lès-Rouen est achetée à la veuve Guyot. Trois ans plus tard, cet ensemble est complété par l'acquisition, auprès du banquier Faucon, propriétaire du château des Bruyères, de 24788 m² supplémentaires portant ainsi la surface du champ de manœuvres à plus de 28 hectares 600. Cependant, depuis 1861, les militaires doivent partager, bon gré mal gré, leur terrain avec les chevaux de courses. La cohabitation devenant difficile à gérer, un nouveau site est réservé en 1863, pour l'entraînement des soldats plus au sud, sur l'emplacement de l'actuel parc des expositions et du Zénith. Trois ans plus tard, le champ de manœuvres des Bruyères est déclassé par les autorités militaires consacrant dorénavant cet espace aux seules courses hippiques.

P. 8 : DÉFILÉ DES SOLDATS SUR L'ANCIEN
CHAMP DE MANŒUVRES DES BRUYÈRES
DANS LES ANNÉES 1900.



LE TEMPLE DES COURSES HIPPIQUES

Araché non sans peine à la main mise des militaires, le champ de manœuvres des Bruyères est donné à bail, par la ville de Rouen, à la Société des Courses Rouennaises. Celle-ci entreprend, à ses frais, l'aménagement et l'exploitation de l'hippodrome, qui va d'abord s'appeler « ancien champ de manœuvres de la cavalerie », pour la course des chevaux. Cependant, de par son caractère sablonneux et mouvant, ce terrain est loin d'offrir toutes les qualités requises pour la course des chevaux dans de bonnes conditions de sécurité. Afin d'améliorer l'état des pistes et leur donner le profil le plus droit possible, la société hippique est contrainte de réaliser d'importants travaux de nivellement et de remblai. Au terme, ce sont près de 30 000 m³ de terre qui sont ainsi remuées. Grâce à ces terrassements, l'hippodrome dispose d'une piste de 1 700 m plantée de

haies pour les courses d'obstacles, une de 1 592,50 m destinée aux courses de plat et de trot et enfin, une troisième réservée à l'entraînement.

Cependant, malgré l'ensemble des travaux réalisés, les pistes conservent un profil légèrement en pente, ce qui constitue un handicap pour certains chevaux. Cette caractéristique va pourtant contribuer, jusqu'aux années 1950, à la renommée de cet hippodrome fort apprécié par les jockeys pour sa sélectivité notamment chez les jeunes chevaux.

Outre l'aménagement des pistes, le champ de courses des Bruyères est doté dans sa partie sud, à partir de 1888, de trois tribunes construites dans le style anglo-normand en colombages, briques et colonnes en fonte. Ces aménagements offrent alors au

P. 11 : ÉQUIPAGE DE TROP ATTELÉ
DANS LES ANNÉES 1930.



public la particularité d'avoir une vue sur l'intégralité des pistes sans perdre ainsi un seul instant les chevaux des yeux. Les tribunes sont complétées, au début du siècle suivant, par deux ensembles de gradins en béton armé permettant de porter la capacité d'accueil de l'hippodrome à 3 000 places

assises et d'accroître, ainsi, le nombre de spectateurs particulièrement nombreux les jours de derby.

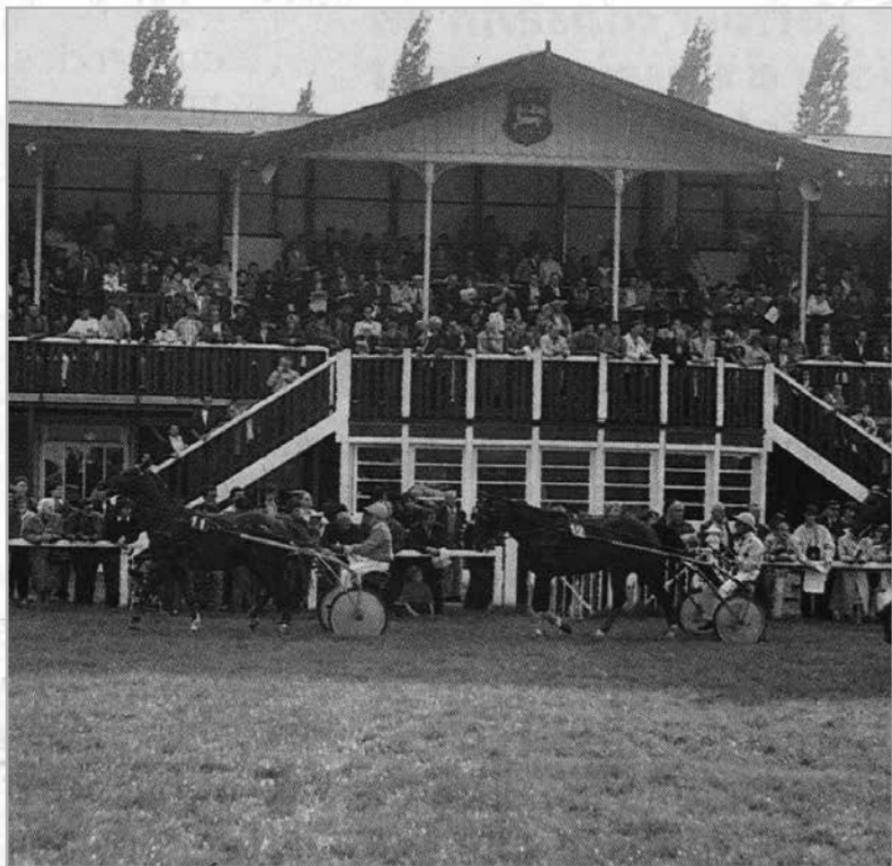
En 1874, le Derby des Trotteurs qui réunit l'élite des chevaux français de trois ans voit le jour, ce qui va constituer la plus importante épreuve du trotting en France avant que celle-ci

ne soit détrônée par le Prix du Président de la République fondé en 1897. Cette manifestation qui s'impose, jusqu'à son arrêt en 1926, comme le moment fort du programme hippique annuel organisé aux Bruyères, attire des amateurs de toute la Normandie mais également des turfistes parisiens venus spécialement pour l'occasion. L'hippodrome est alors l'un des plus réputés de France avec une saison des courses qui débute à Pâques et s'étale jusqu'à l'automne avec une trentaine d'épreuves proposées. Le terrain des Bruyères devient d'ailleurs l'endroit où toutes les grandes écuries de courses françaises se doivent de faire courir leurs chevaux. Rouen a en effet la réputation d'être l'antichambre des grandes courses parisiennes et de permettre d'y repérer les futurs grands champions.

La présence de l'élite des chevaux et les sommes d'argent mises en jeu lors des courses font rapidement du terrain de courses rouennais l'un des endroits

les plus courus par l'aristocratie et la bourgeoisie de la capitale normande et bien au-delà de celle-ci.

Mais l'hippodrome ne demeure pas un site uniquement réservé à l'usage des courses de chevaux. Compte tenu des vastes espaces disponibles en dehors des pistes, le domaine hippique accueille différentes manifestations comme des comices agricoles, mais surtout de nombreuses activités sportives comme l'athlétisme, le football ou le rugby grâce aux terrains de sport aménagés dans sa partie centrale permettant aux sportifs de venir s'entraîner.



LE DÉCLIN DE L'HIPPODROME

Hormis durant les deux guerres mondiales, l'hippodrome des Bruyères attire les jours de pari mutuel plusieurs milliers de joueurs et curieux venus assister, contre un billet d'entrée, au spectacle des courses et tenter de gagner fortune.

En 1972, les pistes de courses sont entièrement refaites permettant désormais de disposer de deux pistes de plat de 1825 m et 2300 m en gazon et en schiste rose et deux pistes de haies de 3000 m et 3500 m.

Du côté des installations, celles-ci sont complétées par la mise en place



d'une tribune spéciale pour l'accueil des juges. Cependant, durant la vingtaine d'années qui suit, l'hippodrome ne fait pas l'objet de nouveaux investissements. À partir des années 1990, ce manque d'attention se traduit par une dégradation des installations qui entraîne un désintérêt des professionnels pour ce site dorénavant situé en pleine ville.

En 1994, un million et demi de francs sont pourtant investis pour restaurer l'hippodrome, notamment sur le plan de la sécurité, afin de le maintenir dans le circuit des grands champs de courses français. Mais à partir du début des années 2000, des menaces sur la pérennité du site hippique se font jour. Son terrain légèrement en pente apparaît désormais comme un obstacle à l'organisation de réunions hippiques majeures. Les évolutions récentes intervenues dans les caractéristiques de

la race chevaline sont en effet telles que les chevaux de courses sont désormais incapables d'affronter les côtes. D'autre part, l'espoir pour la France d'accueillir les Jeux Olympiques se traduit par l'aménagement à Mauquenchy près de Forges-les-Eaux, en plein cœur d'une région riche en élevages de chevaux, d'un hippodrome ultramoderne capable d'accueillir des compétitions internationales.

En avril 2001, alors que ne se pratique plus sur le champ de courses des Bruyères que le trot, a lieu la dernière course officielle. Désaffectées, les installations de l'hippodrome sont victimes d'actes de vandalisme à répétition. Le plus grave a lieu le samedi 17 mai 2002. Un incendie d'origine criminelle détruit complètement la grande tribune construite en 1888.

En 2005, le vieil hippodrome rouennais ferme officiellement ses portes au profit de l'ouverture, au mois d'octobre, de l'hippodrome départemental de Rouen-Mauquenchy dont les instal-

lations s'étendent sur 78 hectares. Dès lors, le champ de courses des Bruyères n'est plus utilisé que pour ses terrains de sport régulièrement investis par les caravanes des gens du voyage.

À la fin du mois de mai 2007, la ville de Rouen entreprend, par mesure de sécurité, la démolition des deux dernières tribunes dont l'une des deux est en très mauvais état. En janvier 2012, la municipalité rouennaise décide

de se séparer de l'ancien champ de courses dont 4 ha 18 se trouvent sur le territoire de Sotteville-lès-Rouen et 23 ha 78 sur celui de Saint-Étienne-du-Rouvray.

LES ANCIENNES ÉCURIES À L'ABANDON EN 2013.



Synonyme de loisirs et de jeux d'argent, l'hippodrome des Bruyères joue également un rôle militaire important durant les deux guerres mondiales. Alors que le calendrier des courses de l'année 1914 organisées par la Société des courses rouennaises avait fixé au 4 octobre la réunion d'automne, le déclenchement des hostilités entre la France et l'Allemagne le 2 août interrompt brutalement l'activité hippique du terrain des Bruyères. Dès le mois d'août 1914, celui-ci est réquisitionné pour l'armée britannique qui a fait de l'agglomération rouennaise l'une de ses principales têtes de pont sur le continent grâce aux facilités offertes par le port de Rouen et par sa liaison ferroviaire avec les zones de combat. Par sa taille, le champ de courses est retenu par l'état-major britannique pour l'installation d'un vaste camp médical pour l'accueil de ses soldats

blessés rapatriés du front notamment de la Somme. Les hommes du Works Directorate en charge de l'aménagement des différents camps britanniques dans l'agglomération rouennaise, entreprennent celui de l'hôpital général n° 10 et 12.

Ce camp sanitaire, constitué à ses débuts de simples tentes de toiles, va rapidement voir fleurir avec l'enlisement de la guerre, des baraquements plus durables en planches et en tôles couverts de carton goudronné. Le camp ainsi aménagé comporte l'ensemble des installations sanitaires nécessaires au traitement des blessés avec blocs opératoires, laboratoire d'analyses, bâtiments comprenant les lits des patients, logements et lieux de détentes pour l'ensemble des personnels de la base, mais également une morgue pour l'accueil des soldats morts, avant leur enterrement dans la partie du cimetière Saint-Sever réservé aux soldats



du Commonwealth. Par ce camp sanitaire transigent, durant la guerre, plusieurs milliers de soldats blessés pour y être soignés avant de repartir sur le front. Afin de faciliter le transport des blessés, une voie ferrée est installée permettant la circulation de tramways équipés de civières destinée à relier l'hôpital du champ de courses des Bruyères à la gare du Nord où arrivent les militaires à soigner en provenance du front.

À partir de l'été 1917, suite à l'entrée en guerre des États-Unis auprès de la France, le camp hospitalier des Bruyères accueille le personnel médical et l'équipement de l'hôpital américain n° 21.

Avec la fin des hostilités le 11 novembre 1918 et le départ du personnel sanitaire allié, l'hippodrome peut retrouver sa pacifique fonction. Les baraquements sont vendus par les

autorités britanniques au Génie français qui les rétrocède à l'administration en charge de la reconstruction des régions dévastées du Nord Est de la France. Les bâtiments démontés vont ainsi servir à héberger les sinistrés de guerre du département de l'Oise.

Cependant, l'occupation militaire du site a laissé de profondes cicatrices derrière elle : fosses d'aisance, tranchées creusées pour le passage de canalisations d'eau, fondations de bâtiments, tracés de rues... Les pistes privées de leur gazon nécessitent pour leur part de gros travaux de restauration financés par les autorités britanniques et menés sous la surveillance vigilante de Le Prevost de la Moissonnière, président de la Société des Courses Rouennaises. Au terme de plusieurs mois d'effort, l'activité hippique de l'hippodrome des Bruyères peut reprendre en octobre 1920.

L'organisation des courses sur l'hippodrome dans l'entre-deux-guerres se poursuit jusqu'au 3 juillet 1939, date de la dernière réunion avant la déclaration de la guerre et l'arrêt de son exploitation au profit de celui des Trois Pipes à Bihorel. Comme en 1914, le terrain des Bruyères est de nouveau occupé dès l'automne 1939 par le corps expéditionnaire britannique dépêché en France. Un camp composé de baraques en tôles demi-cylindriques sur assise de béton est aménagé à l'intérieur de l'anneau central des pistes afin d'accueillir, dans les meilleures conditions de confort possibles, les troupes britanniques de passage à Rouen. Au lendemain de la défaite de juin 1940 et l'occupation de l'agglomération rouennaise par les troupes allemandes, le camp anglais désaffecté est récupéré par celles-ci. Durant le second semestre de l'année



SOLDATS ANGLAIS DE 1939.

1940, de nouvelles baraques y sont construites et l'ensemble est entouré de fils de fer barbelés. L'ex camp anglais est en effet devenu le Front stagal numéro 171 et accueille quelques 1800 soldats et officiers français prisonniers de guerre, mais également des militaires britanniques capturés lors de l'avance allemande. Ceux-ci séjournent au camp des Bruyères d'octobre à décembre 1940 jusqu'à leur départ pour les camps de prisonniers situés outre-Rhin. Pendant ces trois mois de captivité, plusieurs soldats réussissent toutefois à s'évader grâce à la complicité des habitants du quartier. Entre le 21 septembre 1942 et le 3 mars 1943, l'hippodrome des Bruyères est de nouveau utilisé pour l'internement de prisonniers de guerre. Le camp est alors classé dans la catégorie des Heilag destinés au rassemblement des prisonniers en instance de démobilisation. Avec le transfert de l'Heilag de Rouen vers celui de Compiègne à la fin de l'hiver 1943, les installations

du champ de courses n'ayant que peu d'intérêt aux yeux des Allemands, ceux-ci n'y assurent plus qu'une faible surveillance. Les riverains du champ de courses et notamment les enfants en profitent dès lors pour aller chaparder matériaux de construction et objets divers contenus dans le camp.

Au terme de l'évacuation de l'agglomération rouennaise par les troupes allemandes fin août 1944, les autorités militaires françaises autorisent l'armée américaine à utiliser le camp du champ de courses des Bruyères pour l'hébergement d'une partie de ses troupes, en particulier des soldats noirs.

Après leur départ l'année suivante, les services du Ministère de la Reconstruction réclament de pouvoir utiliser les baraquements afin de loger les centaines d'ouvriers en charge des travaux de reconstruction de l'agglomération rouennaise sinistrée. Pour la Société des Courses Rouennaises, cela ne ferait que retarder le redémarrage des courses hippiques à Rouen arrêtées

depuis 1939. La raison du cheval étant la plus forte, la société réussit à obtenir gain de cause et le démontage des baraquements qui encombrant le site. L'hippodrome est rendu aux courses en 1946. Mais d'importants travaux de remise en état sont une nouvelle fois nécessaires : reboucher les tranchées creusées par les Allemands, enlever les fondations des baraquements, réparer les cinq tribunes dont une partie avait été transformée en douches. Dix millions de francs sont nécessaires pour restaurer le champ de courses et permettre aux chevaux de revenir emprunter les pistes. Au-delà, la Société

des Courses Rouennaises entreprend un certain nombre de travaux de renforcement des installations : construction d'écuries supplémentaires, aménagement d'un salon de thé avec rotonde permettant de voir l'étendue de l'hippodrome. Les activités hippiques peuvent redémarrer le 18 mai 1947 pour le plus grand plaisir des turfistes rouennais heureux de retrouver leur champ de courses préféré.

PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS.



Avec l'arrêt de l'activité hippique de l'hippodrome des Bruyères en 2005, se pose, pour les collectivités locales, la question de sa réutilisation comme n'importe quelle friche urbaine auquel il faut trouver une nouvelle affectation. Mais, très vite les divergences de vue apparaissent entre les villes de Sotteville-lès-Rouen et de Saint-Étienne-du-Rouvray sur le territoire desquelles se trouve l'ancien champ de courses mais également avec la ville de Rouen qui en est la propriétaire. Dès lors, l'Agglo de Rouen apparaît comme la collectivité seule capable de pouvoir piloter le dossier sur le devenir de ce vaste espace, véritable îlot de nature préservé, isolé au milieu de la ville.

Plusieurs recensements de la faune et de la flore présentes sur le terrain de l'hippodrome vont d'ailleurs en révéler toute la richesse par le nombre des

espèces présentes dont certaines ne sont visibles, dans la région, que sur ce site.

La nécessité de préserver la biodiversité et la mémoire de l'ancien domaine hippique se traduit, à partir de 2006, par la mobilisation d'un certain nombre de citoyens et d'associations. Dès 2005, l'idée de transformer le site de l'hippodrome en parc urbain devient le fil conducteur de toutes les études qui sont entamées pour dessiner son avenir. Mais les difficultés sont nombreuses pour que ce projet puisse passer à un stade effectif.

En 2013, la CREA décide de lancer une grande consultation publique afin que chacun puisse se prononcer sur l'avenir de l'ancien champ de courses des Bruyères.



Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Aujourd'hui réduit à sa seule vocation de terrains d'entraînement pour les sportifs et les élèves des établissements scolaires voisins, le champ de courses des Bruyères est amené à retrouver dans un avenir proche, l'importante fonction sociale qui fut la sienne jusqu'à l'arrêt des courses de chevaux. Si le projet d'implanter un golf, un centre équestre ou urbaniser une partie de sa surface a été évoqué pour lui redonner vie, c'est finalement le parti d'aménager un parc naturel urbain qui l'a emporté. Bien que la rive gauche soit déjà richement dotée en parcs, jardins et forêts périurbaines, l'ancien champ

de courses des Bruyères constitue une magnifique opportunité pour les habitants de l'agglomération de disposer d'un espace de nature supplémentaire. Ce site présente d'autant plus d'intérêt qu'il est doté d'une authenticité que la plupart des autres ne possèdent pas. Appelé à redevenir un pôle d'attraction majeur par ses équipements offerts au public et à jouer une fonction écologique par le maintien et le développement de la biodiversité sur un habitat menacé par ailleurs, le futur parc naturel urbain des Bruyères a pour ambition de devenir l'un des lieux les plus courus de l'agglomération rouennaise.

Michel Croguennec

Ce fascicule tiré à 30 000 exemplaires est une publication de la Métropole Rouen Normandie, 14 bis, avenue Pasteur, CS 50589, 76006 Rouen Cedex. Représentant légal et Directeur de la publication : Dominique Randon, Conception et rédaction : Métropole Rouen Normandie et Michel Croguennec, Direction générale/Impression : IBL Graphique (76), Date de parution et dépôt légal à parution : octobre 2014.
N° ISBN 978-2-919292-08-0 / N° ISSN 2110-0659

Pour en savoir plus

BUFFETAUT (Y.), *Rouen - Le Havre 1914-1918, deux ports normands en première ligne*, Ysec, Louviers, 2008.

CROGUENNEC (M.), *Parcs et jardins, agglo-ballades*, Agglo de Rouen, 2009.

DOUYER (C.), *La Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure et les courses hippiques de Rouen*, Bulletin de la Société Centrale d'Agriculture de Seine-Maritime, 2004.

DUBOSC (G.), *Les courses de Rouen, in Par-ci, par-là : études d'histoire et de mœurs normandes*, 3^e série, Defontaine, Rouen, 1923.

DUCHEMIN (P.), *Notteville-lès-Rouen et le faubourg Saint-Sever*, Lestringant, Rouen, 1893.

LECURER (M.), *Les Normands pionniers du sport*, Éditions des falaises, Rouen, 2007.

PESSIOT (G.), *Histoire de l'Agglomération rouennaise*, Éditions du P'tit Normand, Rouen, 1990.

RENAULT (P.), *Les Bruyères Saint-Julien*, Collection histoire(s) d'agglo n° 1, 1998.

Archives départementales de la Seine-Maritime

Archives municipales de Rouen

Archives municipales de Notteville-lès-Rouen

Bibliothèque municipale de Rouen.

Photographies

© Archives départementales de la Seine-Maritime, Jean-François Lange et collection de Michel Croguennec.

Remerciements

Catherine Deshayé, Catherine Chantier, Bénédicte Gavand, Claude Douyer, Raymond Leconte et Nelly Leconte et Jean-Claude Lucien de l'association du Champ de Courses des Bruyères Ensemble.

Le groupe histoire

Alain Alexandre, Jérôme Chaïb, Chantal Cormont, Michel Croguennec, Frédéric David, Jérôme Decoux, Alain Gerbi, Claude Lainé, Serge Martin-Desgranges, Pierre Nouaud, Jean-Robert Ragache, Jacques Tanguy, Cécile-Anne Sibout.
Coordonnateur : **Loïc Vadelorge**

Conception, réalisation et suivi

Direction Culture de la Métropole Rouen Normandie

Conception graphique et réalisation

Nicolas Carbonnier

Contacts

**Direction Culture
de la Métropole Rouen Normandie**

14 bis, avenue Pasteur - CS 50589

76006 Rouen CEDEX

Tél. : 02 32 76 44 95

Fax : 02 32 08 48 65

e-mail : culture@metropole-rouen-normandie.fr



Retrouvez les fascicules histoire(s) de la Métropole sur
www.metropole-rouen-normandie.fr

GRATUIT

NE PEUT ÊTRE VENDU
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ